



## **Atelier du CCPM sur les évaluations de la CCE portant sur les enjeux transfrontaliers de la qualité de l'air**

**Le 24 juin 2003  
Washington, D.C.**

### **Compte rendu de discussion<sup>1</sup>**

#### **Observations préliminaires**

Gustavo Alanís-Ortega, président du Comité consultatif public mixte (CCPM) de la Commission de coopération environnementale (CCE) en 2003, souhaite la bienvenue aux participants et les informe que, après les exposés, on sollicitera les observations des membres du CCPM et du public sur les documents distribués avant la réunion. Il explique que les résultats des discussions seront communiqués au Conseil dans le cadre d'une séance à huis clos prévue plus tard dans la journée.

#### **Grandes lignes des évaluations de la CCE portant sur les enjeux transfrontaliers de la qualité de l'air**

Paul Miller, gestionnaire de programme de la CCE, secteur de programme relatif aux polluants et à la santé, mentionne qu'il s'agit de la première réunion du Groupe de travail sur la qualité de l'air en Amérique du Nord (le « Groupe de travail ») et que les points à l'ordre du jour découlent de l'étude du marché de l'électricité menée par la CCE en vertu de l'article 13 de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE). Dans son communiqué de 2002, le Conseil définissait les domaines auxquels il faut continuer de s'intéresser. On n'a pas encore établi la portée du programme de travail et on demande l'opinion des membres du CCPM et du public sur la contribution la plus efficace que pourrait apporter la CCE à cet égard, en tenant compte du fait que les activités s'étendront sur plusieurs années et que les ressources sont limitées. Les activités suivantes pourraient être entreprises :

- 1. Une étude comparative des normes, de la réglementation, de la planification et de l'application des lois relatives à la qualité de l'air aux paliers national, étatique, provincial et municipal des trois pays, en se fondant sur les recherches et les travaux réalisés par la CCE sur les systèmes de gestion de la qualité de l'air.**
- 2. Une enquête destinée à recueillir de l'information sur la comparabilité des normes environnementales nord-américaines régissant la construction et l'exploitation des centrales électriques.**

---

<sup>1</sup> AVERTISSEMENT : Malgré le soin avec lequel le présent compte rendu a été établi et le fait que les membres du CCPM l'ait approuvé, il est possible qu'il ne rapporte pas fidèlement les propos des personnes citées, car celles-ci ne l'ont ni examiné ni approuvé.

## **Atelier du CCPM sur les évaluations de la CCE portant sur les enjeux transfrontaliers de la qualité de l'air**

---

### **Observations du public et des membres du CCPM**

- Il serait plus intéressant et plus utile de lancer des projets de prévention de la pollution que d'étudier les systèmes juridiques – ce qui prendrait des années.
- Comment coordonnera-t-on les activités du CCPM et du Groupe de travail? Il faut s'assurer que nous ne travaillons pas en vase clos sur des questions d'intérêt commun.
- On propose la possibilité d'utiliser comme modèle le processus de participation multipartite créé pour l'élaboration de normes sur les émissions atmosphériques en Alberta – dans le cadre de ce processus, des membres de l'industrie, du gouvernement et d'organisations non gouvernementales participent à l'établissement d'un consensus et à la prise des décisions qui seront mises en œuvre par le gouvernement. La mise en œuvre est très efficace et les mesures sont respectées. On peut consulter le site Web connexe à l'adresse <[www.casahome.org](http://www.casahome.org)>.
- L'établissement d'une méthode d'évaluation des effets cumulatifs et des risques est une tâche complexe. Il faut évaluer les incidences sur la santé publique.
- D'autres volets du programme de la CCE sur la qualité de l'air ont trait aux sources ponctuelles et aux inventaires d'émissions et on s'y attache à compiler des données en vue de la création de modèles de planification de la qualité de l'air. Les méthodes sont-elles transférables? Peut-on établir des méthodes communes? Par exemple, au Canada et aux États-Unis, il n'y a pas de sources ponctuelles similaires aux fours à poterie artisanaux qu'on trouve au Mexique.
- Dans certains pays, la couche d'ozone a subi de graves dommages. Il importe d'adopter des normes fondées sur le risque. Il existe déjà de nombreuses normes de ce genre; il faut les examiner. (M. Miller a clairement indiqué qu'on ne cherche pas à définir des normes, mais bien à informer les décideurs.)
- On semble s'appuyer fortement sur la recherche pour tenter de mieux comprendre les divers moyens que prennent les trois pays pour s'attaquer aux problèmes de qualité de l'air. Des mesures de réduction et de prévention pourraient-elles être complémentaires aux recherches en cours?
- Il faut cibler les projets. L'étude sur l'électricité est intéressante. L'important, c'est de définir les répercussions. Il faut maintenant s'intéresser aux enjeux et aux évaluations. Un étudiant de niveau postuniversitaire pourrait faire ce travail en six mois. Nous accordons trop d'importance à l'examen des effets associés à la fabrication de poterie artisanale; il faut accorder la priorité à l'étude des répercussions des centrales électriques sur nos bassins atmosphériques. Quelles sont les répercussions de ces centrales au-delà des frontières?
- Où sont les membres du Groupe de travail? Ils devaient nous fournir des détails. Nous perdons notre temps à parler de tout et de rien. Nous n'avons aucun contexte. Les membres du Groupe de travail devaient faire des exposés au début de la réunion. (On explique qu'ils participent à une séance à huis clos avec le Conseil et qu'ils se joindront aux participants plus tard).
- Nous sommes déçus par la lenteur des progrès réalisés par le Groupe de travail. Il y a de nombreux enjeux importants à examiner. Par exemple, dans le seul État de l'Arizona, on étudie trente demandes de permis de construction de centrales électriques présentées par des promoteurs de l'extérieur de l'État.
- Il faut également examiner les enjeux connexes concernant l'utilisation de l'eau. La multiplication des centrales électriques est associée à de très fortes demandes en eau. Il s'agit sans contredit d'enjeux transfrontaliers. Par ailleurs, les lignes de transport

## **Atelier du CCPM sur les évaluations de la CCE portant sur les enjeux transfrontaliers de la qualité de l'air**

---

d'électricité traversent souvent les quartiers les plus défavorisés ou encore des sites importants sur les plans historique et écologique. J'aimerais que le Groupe de travail établisse des directives pour faciliter la mise en œuvre de solutions à ces problèmes à l'échelle locale.

- Quelles mesures concrètes pouvons-nous prendre dans les secteurs et les collectivités où il y a des problèmes? Nous avons déjà fait notre propre étude auprès de l'*American Lung Association* (Association pulmonaire des États-Unis) et de l'Université Harvard. Il faut obtenir un engagement ferme à l'égard des campagnes en cours dans nos pays respectifs. Nous ne demandons pas la fermeture des centrales; nous voulons seulement que les installations soient modernisées et qu'on utilise des techniques de filtration plus efficaces de manière à réduire les émissions de 90 à 95 %. (L'intervenant parlait d'installations de la région de Chicago.)
- On prévoit la construction de 50 méga-usines le long de la frontière mexicaine. Plus d'un million de personnes seront touchées. Il s'agit d'entreprises américaines établies au Mexique. Ces entreprises font du « blanchiment de CO<sub>2</sub> ».
- En conclusion, vous devriez adopter les normes les plus strictes dans les trois pays.
- Il faut aussi inclure l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies aux activités et établir un lien entre les projets reliés à la qualité de l'air et les activités de la CCE dans les domaines de la biodiversité, de la santé des enfants et de l'application des lois. Le plan de travail doit prévoir des activités de sensibilisation de la population. Les gouvernements sont déjà très actifs dans ce domaine.
- Nous devons mettre l'accent sur la réduction et la prévention de la pollution pour protéger l'environnement et la santé humaine. Il existe des programmes de remplacement de machines agricoles équipées de moteurs à combustion interne par des équipements utilisant des technologies plus efficaces, ce qui donne lieu à des économies d'énergie et à une réduction de la pollution de l'eau.
- Notre discussion n'est pas ciblée. Nous devrions examiner les normes les plus strictes et les plus efficaces de chacun des trois pays et nous concentrer sur le secteur de l'électricité et les enjeux transfrontaliers.

### **Présentations par les membres du Groupe de travail**

Le président du Groupe de travail indique que ce dernier a été constitué conformément à la résolution du Conseil n° 02-04, intitulée *Groupe de travail nord-américain sur la qualité de l'air*, et qu'il a tenu sa première réunion la veille (le 23 juin).

Le mandat du Groupe de travail consiste à élaborer un plan stratégique à long terme, en consultation avec les membres du public. L'échéancier a été approuvé et communiqué au CCPM. Une assemblée publique sera organisée au début de 2004; on y discutera de l'ébauche du plan stratégique. L'électricité doit sans contredit être au cœur de ce plan, l'élaboration d'une initiative trinationale dans le secteur de l'énergie en étant le premier objectif. Le Groupe s'intéressera également au secteur des transports, y compris le transport ferroviaire et le transport maritime.

Un autre membre explique que le Groupe de travail s'intéressera à la mise en œuvre d'un projet pilote de surveillance dans une région frontalière. La vision stratégique du Groupe inclura également des questions techniques et une consultation publique sur les enjeux sociaux connexes. Le renforcement des capacités et la mise au point de nouvelles technologies sont très importants, surtout pour le Mexique.

## **Atelier du CCPM sur les évaluations de la CCE portant sur les enjeux transfrontaliers de la qualité de l'air**

---

### **Observations du public et des membres du CCPM**

- A-t-on prévu une participation du secteur privé, y compris les petites et moyennes entreprises?
- Les petites entreprises présentent tout un défi. Nous devons cibler nos efforts.
- Nous devons éviter les chevauchements et les dédoublements d'efforts à l'échelon bilatéral ou avec le secteur privé.
- Les stratégies de prévention de la pollution mises en œuvre par le secteur privé pourraient donner de meilleurs résultats.
- Les plans d'urbanisme devraient inclure des mesures pour encourager la population à utiliser davantage les transports en commun – on peut amener les gens à modifier leurs comportements. Il y a un lien direct entre l'aménagement urbain et l'utilisation des véhicules automobiles.
- Il faut non seulement fixer un échéancier, mais aussi définir le résultat souhaité. Nous nous éloignons du mandat initial, soit l'étude des enjeux transfrontaliers en rapport avec la production d'électricité. Que peut-on accomplir en douze mois? Que pouvons-nous améliorer dans les trois pays?
- Le Canada reverra ses standards pancanadiens sur les niveaux ambiants – et l'accord canado-américain qui fixe des plafonds d'émissions, ce qui mènera à la mise en œuvre de mesures concrètes.

### **3. Le relevé, l'étude et le traitement de questions concernant les obstacles, les défis, les possibilités et les principes qui favorisent ou entravent l'évolution des systèmes d'échange de droits d'émission.**

- Pour ce qui est des échanges de droits d'émission, étant donné que le Canada et les États-Unis se sont déjà engagés à réaliser une étude de faisabilité d'éventuels programmes d'échanges entre les deux pays (voir l'accord bilatéral intitulé *Strengthening Our Cooperation for Cleaner Air*, signé le 22 juin 2003, à Washington, D.C.), que pouvons-nous ajouter? Nous devrions encourager les deux pays à établir des programmes efficaces au lieu de dépenser les rares ressources disponibles pour des travaux qui ont déjà été menés.
- On devrait examiner la possibilité d'appliquer des accords comme celui-là dans les trois pays.
- Où en est le projet pilote sur le commerce des gaz à effet de serre au Mexique, projet parrainé par la CCE? M. Miller répond qu'aucune décision n'a encore été prise et qu'on examine les possibilités.

En conclusion, les membres du CCPM disent que la réunion était peut-être prématurée, que les questions examinées étaient très techniques et que le Groupe de travail était probablement mieux placé pour y répondre. Le CCPM pourrait participer beaucoup plus activement à la préparation d'un document de fond.

M. Miller remercie tous les participants et confirme que le public sera consulté dans le cadre de l'élaboration des plans de travail.

Rédigé par Lorraine Brooke

le 7 juillet 2003